

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (12e réunion)

Tenue le jeudi 10 juin 1993

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès verbal du 21 avril 1993 et suites.
5. Élection des représentantes et des représentants à la Commission pédagogique.
6. Négociation.
7. Divers.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 12.1
san à la présidence de l'assemblée.

Il est proposé de nommer Richard Moi-

Prop.: Hélène Dion
App.: Denis Lamoureux

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

Résolution 12.2
les membres du Syndicat du personnel enseignant: Lynda Carrier, Lucie J.Forget, Céline Paré, Sylvie Pépin et France Rochette.

Il est proposé d'accepter comme nouvel-

Prop.: Marie-Reine Bégin
App.: Thérèse Létourneau

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 12.3
que proposé.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel

Prop.: Jean Lacharité
App.: Gilles Bournival

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AVRIL 1993

Résolution 12.4
de l'assemblée générale (11e réunion) tenue le 21 avril 1993 tel que corrigé.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal

Correction:
au point 6.2, 4) remplacer Georges V.
Fournier par Élise Tétreault.

Prop.: Yvon Daigle
App.: Jean-Claude Thibault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

L'Assemblée générale du 21 avril 1993 a déjà accepté treize (13) personnes mises en

nomination comme représentantes et représentants des profs à la Commission pédagogique. La présente Assemblée doit nommer neuf (9) représentants officiels et des substituts.

Résolution 12.5

Proposition de fonctionnement: il est proposé de demander aux treize personnes mises en nomination si elles acceptent d'être représentantes officielles et d'identifier le département dans lequel elles enseignent.

Prop.: Jean-Claude Thibault

App.: Rémy Bergeron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les personnes suivantes acceptent d'être représentantes officielles à la C.P.:

Danielle Noiseux (Français)

Louise Larose (Soins infirmiers)

Marie-France Bélanger (Math)

René Pelletier (Philo)

Thérèse Létourneau (Économique)

Pierre Tessier (Éduc. physique)

Christian Houle (Bio. / TSN)

Alain Y. Sirois (TGE)

Yvan Cloutier (Philo)

Résolution 12.6

Il est proposé de nommer les personnes suivantes comme substituts aux représentants officiels à la C.P.:

Pierre Bédard (Éduc. physique)

Lise Bureau-Fortier (Soins infirmiers)

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Hélène Dion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NÉGOCIATION

Résolution 12.7 Il est proposé que l'Assemblée générale mandate ses représentant-e-s pour promouvoir une vraie négociation.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. DIVERS

Information sur la réforme:

Dans le projet de loi déposé par la ministre, on note les modifications suivantes au niveau de la représentation des personnels:

. Au Conseil d'administration, il y avait deux profs, un PNE et un-e représentant-e du soutien. Il est aussi spécifié que les personnels nommés au CA et à la Commission des études sont d'abord désignés par leurs pairs.

La levée de l'Assemblée est proposée par Hélène Duquette, appuyée de Martin Riou et adoptée à l'unanimité.

Hélène Dion, présidente

Martin Riou, secrétaire.

